

Arbitrage d'investissement en Afrique (CIRDICNUDCI) : Protéger et défendre

Lien : https://maroc-performance.com/formation/arbitrage-dinvestissement-en-afrique-cirdicnudci-proteger-et-defendre

DURÉE
8 jours (56h)

RÉFÉRENCE
DTA220

CATÉGORIE
Droit des Sociétés et Droit des Affaires

Maroc Performance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Comprendre les fondements et les mécanismes de l’arbitrage international d’investissement en Afrique
- Maîtriser les principales sources juridiques applicables aux différends entre investisseurs étrangers et États
- Distinguer les mécanismes d’arbitrage administrés par le CIRDI des procédures conduites selon le Règlement de la CNUDCI
- Identifier les différentes bases juridiques du consentement de l’État à l’arbitrage
- Analyser les clauses compromissoires et les offres d’arbitrage contenues dans les traités et législations nationales
- Déterminer si un investisseur et son investissement bénéficient de la protection d’un instrument international applicable
- Maîtriser les principaux standards internationaux de protection des investissements
- Analyser les conditions permettant de caractériser une expropriation directe ou indirecte
- Évaluer les risques juridiques liés aux changements réglementaires et aux décisions des autorités publiques
- Identifier les conditions de compétence ratione personae, ratione materiae, ratione temporis et ratione voluntatis
- Préparer une stratégie efficace pour établir ou contester la compétence d’un tribunal arbitral
- Construire une stratégie contentieuse adaptée à la position de l’investisseur ou de l’État
- Maîtriser les principales étapes d’une procédure d’arbitrage d’investissement
- Préparer efficacement les mémoires, pièces, témoignages et rapports d’expertise
- Exploiter les preuves économiques, financières, techniques et juridiques dans un dossier d’investissement
- Évaluer la responsabilité internationale de l’État et les moyens de défense susceptibles d’être invoqués
- Analyser les principes applicables à l’évaluation des dommages et à la détermination de l’indemnisation

Maroc Performance

POUR QUI ?

- Avocats spécialisés en arbitrage international et droit des investissements
- Juristes d’entreprise et directeurs juridiques
- Conseils juridiques intervenant dans les investissements internationaux
- Avocats représentant des investisseurs étrangers ou des États
- Juristes des ministères, administrations et organismes publics
- Conseillers juridiques des gouvernements et États africains
- Magistrats et professionnels de la justice
- Arbitres et professionnels du règlement international des différends
- Responsables des investissements et du développement des projets internationaux
- Responsables de la conformité et de la gestion des risques
- Experts financiers, économiques et techniques intervenant dans les arbitrages d’investissement
- Professionnels des organisations régionales et internationales intervenant dans la promotion ou la protection des investissements
- Toute personne impliquée dans la prévention, la négociation, la gestion ou le règlement des différends entre investisseurs et États en Afrique

Maroc Performance



Programme détaillé

1 / FONDEMENTS DE L'ARBITRAGE D'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

- Principes fondamentaux de la protection juridique des investissements étrangers en Afrique
- Sources du droit applicable : traités bilatéraux d'investissement, traités multilatéraux, législations nationales et contrats d'investissement
- Distinction entre arbitrage commercial et arbitrage d'investissement dans les relations entre investisseurs et États

2 / ARCHITECTURE JURIDIQUE DU CIRDI ET DE LA CNUDCI

- Convention CIRDI, mécanismes institutionnels et conditions générales d'accès à l'arbitrage
- Règles d'arbitrage de la CNUDCI et fonctionnement de l'arbitrage ad hoc
- Articulation entre CIRDI, CNUDCI, juridictions nationales et autres mécanismes internationaux de règlement des différends

3 / CONSENTEMENT DE L'ÉTAT À L'ARBITRAGE

- Analyse des clauses compromissoires contenues dans les traités, lois nationales et contrats d'investissement
- Identification des conditions permettant d'établir un consentement valable, certain et opposable
- Stratégie de vérification de la compétence arbitrale avant l'introduction d'une procédure

4 / QUALIFICATION DE L'INVESTISSEUR ET DE L'INVESTISSEMENT

- Détermination de la nationalité et de la qualité d'investisseur protégé
- Qualification juridique des actifs, participations, créances, concessions et projets susceptibles de constituer un investissement
- Analyse des conditions territoriales, temporelles et matérielles de protection

Maroc Performance

5 / STANDARDS INTERNATIONAUX DE PROTECTION DES INVESTISSEMENTS

- Traitement juste et équitable, protection et sécurité et interdiction des mesures arbitraires ou discriminatoires
- Traitement national, clause de la nation la plus favorisée et autres standards conventionnels
- Protection contre l'expropriation directe et indirecte et analyse des mesures étatiques contestées

6 / INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE ET RISQUES RÉGLEMENTAIRES

- Risques liés aux changements législatifs, réglementaires, fiscaux et administratifs affectant les investissements
- Gestion des risques politiques, instabilité réglementaire, nationalisation, révocation de licences et mesures administratives
- Analyse de la responsabilité potentielle de l'État et distinction entre exercice légitime de la puissance publique et violation d'un traité

7 / COMPÉTENCE DU TRIBUNAL ARBITRAL

- Compétence ratione personae, ratione materiae, ratione temporis et ratione voluntatis
- Objections juridictionnelles relatives à la nationalité, au consentement, à la qualité de l'investissement et à la compétence du tribunal
- Stratégies pour établir ou contester la compétence arbitrale dès les premières étapes de la procédure

8 / CONDUITE DE LA PROCÉDURE ARBITRALE

- Introduction de la demande, constitution du tribunal arbitral et organisation du calendrier procédural
- Échanges d'écritures, production des pièces, témoignages, expertises et audiences
- Gestion des incidents de procédure, confidentialité, transparence et participation éventuelle de tiers

9 / STRATÉGIE DE DÉFENSE DE L'INVESTISSEUR

- Construction de la théorie du dossier et identification des violations susceptibles d'être invoquées
- Évaluation des pertes, causalité, quantum et méthodes de calcul de l'indemnisation
- Gestion des preuves, expertises économiques et techniques et stratégie de négociation parallèle

Maroc Performance

10 / STRATÉGIE DE DÉFENSE DE L'ÉTAT AFRICAIN

- Identification des moyens juridictionnels, objections préliminaires et moyens de défense au fond
- Défense fondée sur le pouvoir de réglementation de l'État, l'intérêt général et les exceptions prévues par les instruments applicables
- Contestation de la responsabilité, de la causalité et du montant des dommages réclamés

11 / SENTENCE, ANNULATION ET RECOURS

- Délibération, rédaction, motivation et prononcé de la sentence arbitrale
- Régime spécifique de l'annulation des sentences CIRDI et mécanismes de contrôle applicables
- Distinction entre annulation, recours, révision, interprétation et autres mécanismes post-sentence selon le cadre arbitral applicable

12 / RECONNAISSANCE, EXÉCUTION ET STRATÉGIE POST-SENTENCE

- Reconnaissance et exécution des sentences d'investissement contre les États
- Difficultés liées à l'immunité d'exécution, aux actifs étatiques et aux règles nationales d'exécution
- Élaboration d'une stratégie globale de protection de l'investissement, du pré-contentieux jusqu'à l'exécution de la sentence

Maroc Performance

Approche pédagogique

- Support Ecrit et Projection
- Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- Brainstorming et Jeux de Rôle
- Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

23 Nov. au 02 Déc. 2026	Présentiel - Casablanca
12 au 21 Jan. 2027	Présentiel - Casablanca
08 au 17 Mars 2027	Présentiel - Casablanca
03 au 12 Mai 2027	Présentiel - Casablanca
28 Juin au 07 Juil. 2027	Présentiel - Casablanca

Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

Téléphone : +212 522 247 210
Email : contact@maroc-performance.com
Web : https//www.maroc-performance.com

Maroc Performance — Tous droits réservés

Maroc Performance